

# LE BROCHET OLIVETAIN



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2026

# Ordre du jour



- Compte rendu des activités 2025
  - Bilan financier 2025
  - Composition du bureau
- Programme et concours 2026
  - Questions diverses

# LE BROCHET OLIVETAIN



COMPTE RENDU  
DES ACTIVITÉS

2025

# Compte rendu des activités 2025



- 21 janvier 2025 : **Conseil d'Administration**
  - 2 février 2025 : **Assemblée générale**
  - 24 juin 2025 : **Réunion du bureau**
- 23 septembre 2025 : **Réunion du bureau**
- 18 novembre 2025 : **Réunion du bureau**

# Compte rendu des activités 2025

## Le concours jeunes

### LE BROCHET OLIVETAIN

#### **INITIATION À LA PÊCHE AU COUP ET CONCOURS GRATUIT**

Samedi 24 mai 2025 de 14h30 à 16h  
Sentier des Prés à Olivet (Parking rue de la Reine Blanche)



RÉSERVÉ AUX JEUNES DE 6 À 12 ANS

Olivet

Nombre de participants limité à 50 places  
Inscription gratuite sur place de 13h 30 à 14h

- Pour tous les participants, prêt du matériel et appâts uniques exclusifs fournis sur place. **Matériel personnel interdit.**
- Goûter et récompense à tous les participants.

avec le soutien de Olivet TERRES & EAUX PACIFIC PÊCHE DECATHLON

**LES ENFANTS RESTENT SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS OU ACCOMPAGNANTS**

Pour tous renseignements : Le Brochet Olivetain 06 11 38 28 81 - <https://lebrochetolivetain.fr>

### LE BROCHET OLIVETAIN

#### **INITIATION À LA PÊCHE AU COUP ET CONCOURS GRATUIT**

Samedi 24 mai 2025 de 14h30 à 16h  
Sentier des Prés à Olivet (Parking rue de la Reine Blanche)



RÉSERVÉ AUX JEUNES DE 6 À 12 ANS

Olivet

**ANNULÉ**

Nombre de participants limité à 50 places  
Inscription gratuite sur place de 13h 30 à 14h

- Pour tous les participants, prêt du matériel et appâts uniques exclusifs fournis sur place. **Matériel personnel interdit.**
- Goûter et récompense à tous les participants.

avec le soutien de Olivet TERRES & EAUX PACIFIC PÊCHE DECATHLON

**LES ENFANTS RESTENT SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS OU ACCOMPAGNANTS**

Pour tous renseignements : Le Brochet Olivetain 06 11 38 28 81 - <https://lebrochetolivetain.fr>

# Compte rendu des activités 2025



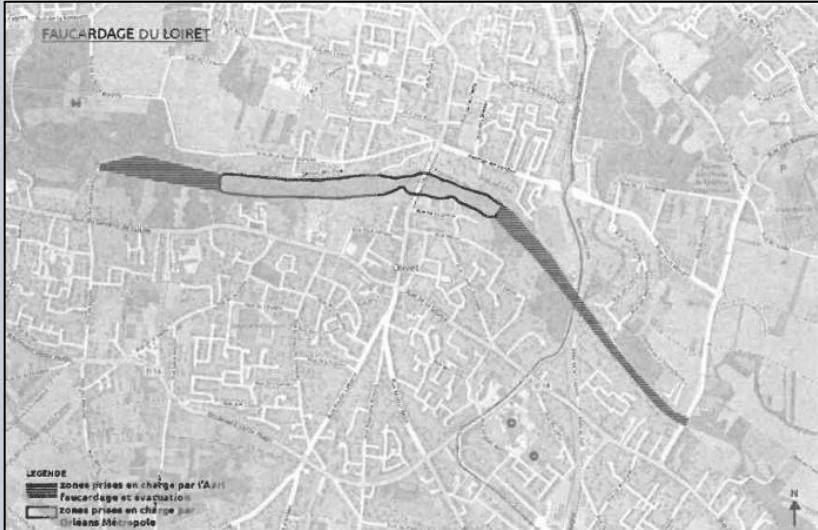
Vendredi 28 février 2025 : **1<sup>er</sup> lâcher de truites = 100 kg**

Vendredi 14 mars 2025 : **2<sup>ème</sup> lâcher de truites = 100 kg**

Vendredi 28 mars 2025 : **3<sup>ème</sup> lâcher de truites = 100 kg**

Lâchers effectués bassin de Paul Foret, Saint Samson et bras de la reine blanche

# Compte rendu des activités 2025



Ratodo loué gratuitement sous caution  
Par l'ASRL

Prêt sur les bassins :  
Paul Foret  
Saint Samson  
Tacreniers

Faucardage réalisé en juin  
Financé par la ville d'Olivet et Orléans  
Métropole  
70 tonnes d'herbes fauquées  
(après compression)



# Compte rendu des activités 2025



**24/11 et 4/12 : Repeuplements**



- 100 kg de Sandres - 300 kg de Perches  
- 200 kg de Brochets  
Repeuplement des bassins  
Tacreniers et Saint Julien

# Compte rendu des activités 2025

## Vente des cartes en lignes



**Les cartes 2026 disponibles  
à partir du 1er décembre 2025**



**Pour les nouveaux adhérents,  
la carte annuelle 2026 est valable  
pour décembre 2025**

En test sur les mois d'octobre  
et novembre 2025

En cas de problème pour  
acheter votre carte :

[www.lebrochetolivetain.fr](http://www.lebrochetolivetain.fr)

ou

06 11 38 28 81

# LE BROCHET OLIVETAIN



ECHANGES SUR LE  
COMPTE RENDU  
DES ACTIVITÉS

# LE BROCHET OLIVETAIN



## BILAN FINANCIER 2025

# Bilan Financier 2025

## Suivi des ventes de cartes



	Homme	Différence	Tarif réduit	Vacances	Femme	Total	Différence	Journée
2025	448	-72	145	0	21	614	-56	61
2024	520	47	139	11		670	83	212
2023	473	121	103	11		587	151	159
2022	352	-117	79	5		436	-171	108
2021	469	65	132	6		607	-3	139
2020	404	46	134	72		610	153	273
2019	358	7	95	4		457	39	138
2018	351	15	77	2		430	41	126
2017	346	-8	84	4		434	1	80
2016	354	76	85	0		439	109	75

# Bilan Financier 2025

## Repeuplements et lâchers 2025



	Poids commandé	Poids livré	Prix Kg HT	Total TTC
Black Bass	0	0	0,00 €	0,00 €
Brochets	200	200	11,00 €	2 321,00 €
Carpes				0,00 €
Sandres	100	100	21,00 €	2 215,50 €
Perches	300	300	12,00 €	3 798,00 €
Gardons				0,00 €
Truites	255	255	7,90 €	2 125,30 €
Truites (grosses)	70	73	12,50 €	962,69 €
<b>Total</b>	<b>925</b>	<b>928</b>		<b>11 422,49 €</b>

# Bilan Financier 2025

## Repeuplements et lâchers de 2015 à 2025



	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Brochets	0	0	0	0	50	0	130	130	150	200	660
Sandres	80	150	150	200	200	200	130	130	130	100	1 470
Perches	90	150	150	200	250	250	40	130	150	300	1 710
Black Bass	50	50	50	50	50	100	180	130	175	0	835
Gardons	0	0	0	0	0	100	130	0	0	0	230
Carpes	150	0	200	200	0	0	130	0	0	0	680
Truites AEC	220	232	232	240	120	400	312	325	285	340	2 706
<b>Total en Kg</b>	<b>590</b>	<b>582</b>	<b>782</b>	<b>890</b>	<b>670</b>	<b>1 050</b>	<b>1 052</b>	<b>845</b>	<b>890</b>	<b>940</b>	<b>7 351</b>
<b>Total en €</b>	<b>5 114 €</b>	<b>6 267 €</b>	<b>7 176 €</b>	<b>8 652 €</b>	<b>9 224 €</b>	<b>12 156 €</b>	<b>12 490 €</b>	<b>11 435 €</b>	<b>12 978 €</b>	<b>11 425 €</b>	<b>96 917 €</b>

# Bilan Financier 2025



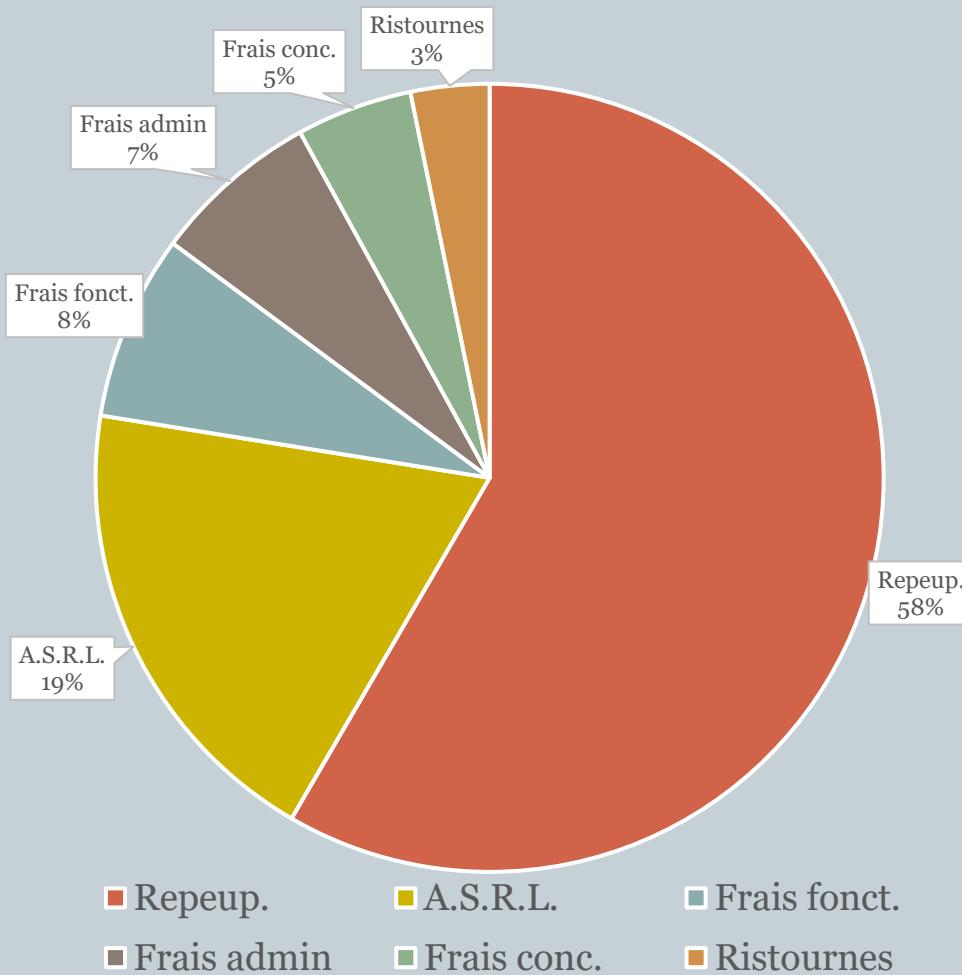
## BILAN 2025

<b>RECETTES</b>		<b>21 880,80</b>
- Vente de cartes		21 601,00
- Intérêts livret A		279,80
<b>DEPENSES</b>		<b>19 570,00</b>
- Repeuplements et lâchers		11 425,65
- Droit de pêche et participation entretien du Loiret		3 500,00
- Impression des carnets		0,00
- Frais de concours		931,63
- Ristournes aux dépositaires de cartes		631,00
- Frais de fonctionnement		3 081,72
<b>Excédent 2025</b>		<b>2 310,80</b>
<b>Solde année 2024</b>		<b>24 527,97 €</b>
<b>Solde année 2025</b>		<b>26 838,77 €</b>

# Bilan Financier 2025



Répartition des dépenses 2025



Répartition des dépenses pour une carte à 42€

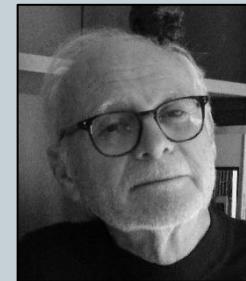
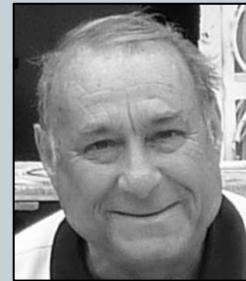
Repeup.	24,52 €
A.S.R.L.	8,04 €
Frais fonct.	3,20 €
Frais admin	2,89 €
Frais conc.	2,00 €
Ristournes	1,35 €

# LE BROCHET OLIVETAIN



## COMPOSITION DU BUREAU

# Composition du conseil d'administration



# Composition du conseil d'administration



Vote du Conseil d'Administration du 20 janvier 2026

Membres du conseil d'administration réélus :

Arnaud Dubois  
Fernand Gourlot  
Michel Klingemann  
Gerard Denis  
Mathias Foucault  
Jean Claude Bennery

**Vous souhaitez rejoindre le conseil d'administration  
du Brochet Olivetain ?**

**Vous pouvez envoyer votre candidature par voie postale ou mail  
jusqu'au 28 février**

# Composition du bureau



## Bureau 2026 :

Président : Patrick Vallée

Vice Président : Hermann Naquin

Secrétaire : Sylvain Pinault

Trésorier : Hugo Lepetit

Secrétaire adjoint : Daniel Le Pourhiet

Contrôleur des comptes : Christian Delaplace

Identique au conseil d'administration 2025

# LE BROCHET OLIVETAIN



## INTERVENTION DES ÉLUS

# LE BROCHET OLIVETAIN



## PROGRAMME 2026

# Bulletin 2026



## Bulletin d'information 2026

336 allée Sainte Croix  
45160 OLIVET  
Tél : 06 11 38 28 81  
[www.lebrochetolivetain.fr](http://www.lebrochetolivetain.fr)  
Courriel : [lebrochetolivetain@gmail.com](mailto:lebrochetolivetain@gmail.com)

Chères pêcheuses, chers pêcheurs, l'année 2025 touche à sa fin, il est donc temps pour nous de vous souhaiter de très bonnes fêtes de Noël et de vous adresser tous nos meilleurs vœux pour l'année 2026. Comme tous les ans, les activités de notre amicale ont commencé par le CA qui a eu lieu le 21 janvier. Les membres rééligibles ont été réélus et le bureau reste inchangé par rapport à 2024. Les traditionnels « lâchers » de truites ont eu lieu comme prévu. Les truites nous sont toujours fournies par la pisciculture Ollivier de Saint Aignan le Jaillard.

Le concours des jeunes qui devait être organisé le samedi 24 mai a été annulé car les poissons blancs avaient déserté la rivière. Nous ne savons pas vraiment à quoi est due cette désertion qui n'est pas un phénomène uniquement propre à la rivière. Certains pensent que cette absence est due à l'appétit glouton des cormorans qui ont sévi pendant plusieurs mois sur la rivière. Force est de constater que la présence de ses oiseaux noirs devient de plus en plus problématique. Comme tous les ans la ville d'Olivet en partenariat avec la métropole a réalisé un faucautement permettant l'extraction de 80 tonnes d'herbes qui, comme les cormorans, sont une espèce envahissante. En parlant d'herbes envahissantes, nous avons réussi à limiter la prolifération de l'hydrocotyle sur la partie non domaniale de la rivière. Le Dhuy, principal affluent, est moins touché cette année, ce qui n'est pas du tout le cas du Loiret domanal qui est totalement envahi, ce qui ne semble affoler personne.

## EMPOISSONNEMENTS 2025

300 kg de Perches  
200 kg de Brochets

100 kg de Sandres  
300kg de Truites

Pour un montant total d'environ 11 000 €

Crédit photo : Nennieinszwiedre



## La petite dame blanche

Vous avez sans doute déjà rencontré ce petit échassier d'un blanc immaculé, arpantant les rives du Loiret ou picorant dans les champs alentour. C'est l'aigrette garzette, cousine du héron, de la famille des ardéidés. Elle mesure 60 cm de hauteur possède un long bec noir et des pattes jaunes. Autrefois migratrice vers l'Afrique car frileuse, elle se sédentarise petit à petit chez nous à cause du réchauffement climatique. Elle se nourrit de petits poissons, d'insectes, de vers, de reptiles et même de petits oiseaux... Elle niche en colonie avec d'autres hérons. Elle fut autrefois chassée pour les plumes de sa huppe qui décoraient les chapeaux des belles dames. Ne pas confondre l'aigrette garzette avec le garde-bœuf, tout aussi blanc mais avec un bec jaune, plus petit et plus « trapu ».

## Rappel sur la réglementation

Ouverture du sandre le 3<sup>ème</sup> samedi de Juin.

Nombre de carnassiers (Brochet et Sandre) limité à 2 sujets par jour. Prélèvements autorisés : Brochet entre 65 et 80 cm - Sandre entre 55 et 70 cm - Perche de plus de 25cm.

Black Bass en « No Kill » sur tout le parcours.

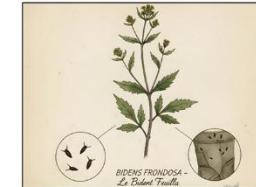
Pêche de la Truite : 1 canne maximum les fins de semaine de déversement des truites et 3 le restant de la semaine jusqu'au 25 avril 2026.

## Pour l'équilibre de l'écosystème du Loiret, ne pas remettre les Silures à l'eau.

Toutes infractions aux lois sur la pêche seront l'objet de procès-verbaux. Les infractions relatives au règlement intérieur peuvent être sanctionnées par une indemnité forfaitaire conventionnelle. En cas de contestation sur cette possibilité, le contrevenant sera déféré devant la juridiction compétente. Quelle que soit la nature de l'infraction, la récidive pourra entraîner le retrait de la carte et l'exclusion de l'Association. En action de pêche, les personnes non titulaires de la carte du Brochet Olivetain, et contrôlées par les gardes de pêche se verront systématiquement dans l'obligation de l'acheter une Carte majorée de 50% sur la base d'une carte annuelle, conformément à l'article 9 du règlement intérieur du Brochet Olivetain.

## Le bident feuillu

Si vous avez l'habitude de fréquenter les rives du Loiret pour installer votre poste de pêche en fin d'été, vous l'avez forcément déjà rencontré. Le **Bident feuillu** (*bidens frondosa*) est cette plante discrète qui finit souvent sa journée... accrochée à vos bas de ligne ou à vos chaussettes !



Comment le reconnaître ? Le Bident feuillu est une plante annuelle qui apprécie particulièrement les sols riches et humides. Ses tiges sont teintées de pourpre et peuvent atteindre 1 mètre de haut. Ses feuilles sont découpées en 3 ou 5 folioles dentées. Ses fleurs sont jaune vif, entourées de collerettes de feuilles vertes. Elle possède un réseau racinaire superficiel qui rend son arrachage facile.

Son nom vient du latin bi-dens (deux dents). En automne, la plante produit des graines aplatises munies de deux petites pointes barbelées (les arêtes). C'est là que le pêcheur entre en scène malgré lui ! Ces crochets sont conçus pour s'agripper aux poils des animaux (zoochorie) ou aux fibres de nos vêtements de randonnée. En se fixant sur vos cuissardes ou vos sacs de transport, la graine voyage sur des kilomètres pour coloniser de nouveaux postes de pêche.

La prochaine fois que vous passerez de longues minutes à décrocher ces petites "fourchettes" noires de votre polaire, dites-vous que vous participez, bien malgré vous, à la grande migration de cette espèce le long de nos cours d'eau !

Le bureau du Brochet Olivetain

[www.lebrochetolivetain.fr](http://www.lebrochetolivetain.fr)

Ne pas jeter sur la voie publique

# Programme 2026



**Lutte contre les  
espèces  
envahissantes**

# Programme 2026



## • Réglementation dans le Loiret non domanial

### Rappel

- Nombre de prises de Brochets et Sandres limité à 2 par jour
- Black Bass sur tout le parcours : no kill 
- Ouverture du Sandre décalée au 20 juin
- Bassin du Bac : no kill 
- Tailles spécifiques :
  - Brochets = **65 à 80 cm**
  - Sandres = **55 à 70 cm**
  - Perches = **plus de 25cm**
- Le nombre de cannes est limité à **3 maximum**, une les week end de déversement de truites

# Programme 2026

## PECHE INTERDITE

### RÉSERVE DE PÊCHE SUR LE BASSIN DE SAINT-SAMSON

#### ARRÊTÉ PRÉFECTORAL



**La pêche est interdite de la gare à bateau de la Quettonnière jusqu'au moulin de Saint Samson**

<https://lebrochetolivetais.fr>

# Programme 2026



- Assemblée Générale : 1<sup>er</sup> février 2026
- 1er lâcher de truites : A définir, idéalement le 6 mars 2026
- Concours et initiation à la pêche des jeunes : 30 mai 2026 (date provisoire)
- Forum des associations 2026 d'Olivet : début septembre
- Journée de nettoyage du Loiret : fin septembre

# Programme 2026



## Programme Truites 2026 à définir

DATE	HEURE	RENDEZ-VOUS	POIDS	ESPECE
Vendredi		Béchets	85 kg + 5 grosses	Arc en Ciel
Vendredi		Béchets	85 kg + 5 grosses	Arc en Ciel
Vendredi		Béchets	85 kg + 5 grosses	Arc en Ciel
TOTAL			255 kg + 15 grosses	

# Programme 2026

## Budget 2026



### BUDGET 2026

Objet	Recettes	Dépenses
Repeuplements et lâchers		12 800,00 €
Droit de pêche et participation entretien du Loiret		3 500,00 €
Participation Faucardage Loiret		0,00 €
Frais de concours		1 000,00 €
Participation Hello Asso		200,00 €
Frais de fonctionnement		2 500,00 €
Vente de cartes	20 000,00 €	
<b>Totaux</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>

# LE BROCHET OLIVETAIN



ECHANGES SUR LE  
PROGRAMME 2026 ET  
QUESTIONS DIVERSES

# LE BROCHET OLIVETAIN



RETRouvez toutes les infos et  
la règlementation sur :

[WWW.LEBROCHETOLIVETAIN.FR](http://WWW.LEBROCHETOLIVETAIN.FR)

# LE BROCHET OLIVETAIN



MERCI POUR VOTRE  
PRÉSENCE ET DE VOTRE  
PARTICIPATION

# Questions lors de l'AG



Lors de l'assemblée, plusieurs pêcheurs ont exprimé des interrogations sur la gestion des niveaux notamment le bassin de Saint Julien

Le graphique sur la diapositive suivante reprend le suivi des niveaux réalisé par l'ASRL pour l'année 2025.

Ce suivi est disponible et mis à jour hebdomadairement sur le site [www.asrl.fr](http://www.asrl.fr)

Comme évoqué lors de l'assemblée, une cote légale réglemente le niveau pour chaque bassin, les voici (en NGF) :

Saint Samson : 90,83

Saint Julien : 90,59

Tacreniers : 89,70

Saint Santin 89,32

Pour information niveau moyen annuel du bassin de Saint Julien (en NGF) :

2020 : 90,17

2021 : 90,36

2022 : 90,23

2023 : 90,37

2024 : 90,43

2025 : 90,26

# Questions lors de l'AG



Niveaux Loire, nappe & bassins du Loiret 2025

